

*Madame, Monsieur,  
chers administrés,*



*Le contexte que vivent les collectivités locales actuellement connaît d'importantes contraintes. L'exonération partielle de la taxe d'habitation, la baisse des dotations annoncée de 13 milliards, la suppression des aides parlementaires et ministérielles ou encore la suppression des emplois aidés sont autant de mesures qui conjuguées les unes aux autres participent à fragiliser encore un peu plus la stabilité des communes.*

*C'est pourquoi la rationalisation des dépenses publiques et la recherche constante de gisement d'économie demeure indispensable pour maintenir nos équilibres financiers.*

*Pour autant, la rigueur observée ces derniers mois a permis de poursuivre la mise en œuvre des projets de la commune. Après la livraison des travaux de La Maison d'Assistantes Maternelles en cette rentrée, nous avons récemment obtenu de la part des partenaires institutionnels (Etat, région, département) des accords de subventions à hauteur de 80% pour financer la rénovation et l'extension de nos écoles.*

*Ce dossier représente de nombreux mois d'élaboration et d'études préalables, aussi cette attribution est un véritable dénouement pour envisager le devenir de la commune.*

*Plusieurs rencontres sont programmées pour vous présenter les différents projets à venir et répondre à vos questions, dans l'attente de vous y rencontrer, recevez mes sentiments dévoués.*

*Bertrand PECOT*

## Actualité Municipale

Lors de cette **rentrée scolaire 2017**, une nouvelle augmentation du nombre d'enfants scolarisés sur la commune a pu être constatée. Si les effectifs sur l'école élémentaire sont restés identiques à l'année dernière, l'école maternelle a connu une forte hausse avec 13 enfants supplémentaires. Ainsi, à ce jour ce sont désormais 161 enfants qui sont scolarisés sur notre commune.

L'école Maternelle / Élémentaire d'Épreville-en-Roumois accueille 85 enfants :

- une Petite Section/Moyenne Section de 30 enfants (26 et 4 enfants respectivement),
- une classe de Moyenne Section/Grande Section de 30 enfants (22 et 8 enfants),
- une classe de Grande Section/CP (15 et 10 enfants).

L'école Élémentaire de Flancourt-Catelon accueille quant à elle 76 enfants :

- une classe de CP/CE1 (8 et 17 enfants respectivement),
- une classe de CE2 (25 enfants) et
- une classe de CM1/CM2 (11 et 15 enfants).

Du fait de l'augmentation des effectifs sur l'école maternelle, la municipalité a décidé de pourvoir à la demande de la directrice Mme SEMENOVICH et d'augmenter le nombre d'heures de mise à disposition de l'ATSEM pour cette troisième classe dans le but satisfaire l'éducation des enfants dans de bonnes conditions pédagogiques.

-----

La municipalité avait engagé une réflexion dès 2016 sur le **devenir de nos écoles**. Les effectifs de cette nouvelle rentrée confortent la nécessité d'une extension de celles-ci. En effet cette année les effectifs ont pratiquement atteint les seuils d'ouverture de classe sur les deux sites et les estimations pour les prochaines années tendent vers une nouvelle augmentation.

Or dans leur configuration existante nos bâtiments, qui ont été construits dans les années 1950-1960, s'ils sont plutôt en bon état général, ne répondent pas aux normes actuelles (accessibilité, sécurité, thermique...) et ne permettent aucune évolution des effectifs.

Une **réunion publique** aura lieu le lundi 4 décembre à 18h00, à la salle des fêtes de



Flancourt-Catelon afin de vous présenter le projet de rénovation des écoles maternelle et élémentaire qui a reçu l'accord de financement de la part de l'Etat, la Région et le Département.



La **campagne de travaux de voirie** s'est achevée depuis quelques semaines. Sur le réseau communal, la priorité a été donnée pour résorber les zones comportant des risques d'accident. Deux périmètres ont ainsi été retenus. Ce fut d'abord au niveau du hameau de la Grouarderie, où persistait depuis longtemps un désordre hydraulique et une détérioration importante de la voie. Puis la rue du Bois de Fourges où la pose de caniveaux et le renforcement de la chaussée a pour effet d'évacuer l'eau de la voie et de sécuriser son usage.



Enfin le département est intervenu sur la RD 691, en supportant intégralement les coûts, avec la mise en œuvre d'une couche générale dans le centre hameau d'Epreville-en-Roumois et un re-gravillonnage avec comblement des abords et création de deux refuges jusqu'à l'intersection avec la RD 91.



La municipalité a également décidé, dans un souci de **sécurité routière** et du fait de la vitesse excessive des automobilistes traversant la commune, d'abaisser la vitesse maximale autorisée sur deux tronçons :

- à 70 km/h sur le VC2 aux Desperrois,
- à 30 km/h dans la rue des Sacristains à Flancourt-Catelon.

Des panneaux de limitation de vitesse seront prochainement mis en place.

-----

La municipalité et les écoles ont décidé de **mettre en place plusieurs actions liées à l'environnement en direction des enfants**.

Dans cet objectif, la municipalité a adhéré au centre d'éducation à l'environnement CARDERE (Centre d'Action Régionale pour le Développement de l'Education Relative à l'Environnement) afin de bénéficier d'un accès à des services tels que : prêt d'outils pédagogiques, service de conseil au montage de projet, participation à toutes les opérations thématiques du programme « écocitoyens en action », accès au programme de formation en éducation à l'environnement.

À la suite de cette adhésion, le 26 septembre les enfants des écoles maternelles et élémentaires, encadrés par les enseignants et le personnel communal, ont découvert le milieu naturel de la mare Masselin dite « Asselin ». M. CARMAN de l'association CARDERE a animé des ateliers découvertes de la faune avec une grenouille et des petits insectes pêchés dans la mare que les enfants ont pu regarder avec des loupes. Ce fut l'occasion d'inaugurer le panneau d'information posé lors de cette journée.



La mare Masselin, située au hameau du Tac est classée Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF). Nous vous invitons à venir découvrir ce lieu par vous-même lors de vos balades dans nos campagnes, les enfants vous montreront le chemin !





La municipalité a souhaité participer au **plan départemental d'actions relatif aux plantes messicoles**, en partenariat avec le Syndicat d'apiculture et la Fédération départementale des chasseurs. Ces espèces sont aujourd'hui en forte régression dans l'Eure. Ainsi, sur les 97 messicoles recensées dans le département de l'Eure, 22 sont présumées disparues comme la nielle des blés.

La pointe du lotissement du hameau d'Epreville-en-Roumois a été ensemencée cet automne avec des « fleurs des champs », en association avec du blé. Nous espérons les voir fleurir l'été prochain.



Cette parcelle d'expérimentation de 3000 m<sup>2</sup> a pour objectif de préserver les ressources naturelles, d'assurer un cadre de vie de qualité et de réduire la surface d'entretien des espaces verts non utilisés.

Cette initiative permet également de contribuer à la création d'une filière locale de production de graines de fleurs sauvages et d'éviter ainsi les jachères fleuries horticoles à bases d'espèces exotiques comme les cosmos ou les zinnias qui peuvent provoquer des risques pour l'environnement (pollution génétique et concurrence entre espèces).



Enfin, ce lieu invitera à la promenade au milieu des fleurs et des panneaux seront mis en place avec des informations sur les plantes.

Les élus de la commune ont adopté le 3 juillet dernier la **charte d'entretien des espaces publics** :

- Ne plus appliquer de produits phytosanitaires ;
- Ne plus faire appliquer de produits phytosanitaires ;
- Inviter les habitants à ne plus utiliser ces produits chez eux.



Le territoire communal présente une sensibilité globalement élevée vis-à-vis de la préservation de la ressource en eau et la municipalité souhaite arrêter l'utilisation de ces produits en 2018.

Cet engagement volontaire nous a permis de bénéficier du soutien technique de la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (FREDON) pour réaliser un diagnostic des pratiques phytosanitaires de la commune et élaborer un plan de désherbage communal avec le soutien du Syndicat d'eau du Roumois (SERPN).



Ainsi, sur les 68 points que compte le diagnostic, 50% de nos pratiques sont satisfaisantes et

50% justifient une amélioration, voire un changement de pratiques. Parmi les principales mesures envisagées pour améliorer les conditions d'entretien de la commune et orienter les pratiques vers le « zéro phyto », on peut citer :

- La végétalisation, totale ou partielle, des surfaces en graviers des cimetières pour diminuer les besoins de désherbage ;
- Le balayage mécanique des caniveaux et des fils d'eau ;
- La mise en place de paillage systématiquement sur les massifs ;
- La prise en compte des contraintes de désherbage et d'entretien dès lors que de nouveaux aménagements sont créés (aires de jeux ou de stationnement, massifs, etc.)

Dans un délai d'un an d'ici au printemps prochain, cet engagement nous permettra de bénéficier du soutien financier de l'Agence de l'Eau pour faire l'acquisition de matériels d'entretien et de désherbage appropriés.

Une **réunion publique** d'information se tiendra le jeudi 25 janvier prochain à 18h30 à la salle des fêtes de Flancourt-Catelon avec la participation de la FREDON de Haute-Normandie et du SERPN pour expliquer notre démarche sur l'entretien des espaces publics et l'arrêt de l'utilisation de produits phytosanitaires et répondre à vos questions.

-----

Dans le cadre du **programme Territoire à énergie positive TEP-CV pour le projet d'implantation de jardins pédagogiques dans les écoles**, la municipalité a choisi de collaborer avec l'association 1001 légumes. Dans le cadre de cette collaboration, l'association sera en charge de la fabrication et montage de 3 blocs de 4 carrés potagers par école, la fourniture de plants et de graines ainsi que 3 demi-journées d'interventions scolaires par site. Ce projet est réalisé en partenariat avec les instituteurs et les élèves des 3 classes de maternelle et de la classe de CM1/CM2. Les élèves auront la charge de

Si vous désirez recevoir le bulletin d'information communal *l'essentiel* ainsi que les comptes rendus de conseil municipal par e-mail, plutôt qu'en version papier, il vous suffit d'envoyer votre demande par email à : [communication@flancourt-crescy-en-roumois.fr](mailto:communication@flancourt-crescy-en-roumois.fr). Votre adresse email restera confidentielle.



Venez  
participer !

# Plantation Agroforestière

**25 Novembre 2017**

**au Moulin sur la route VC5  
à Epreville en Roumois**



*Chaque enfant/participant  
se verra attribuer  
un arbre !*

Echangez avec  
des techniciens  
de la Chambre  
d'Agriculture de l'Eure  
et de la Fédération de  
Chasse de l'Eure

## PROGRAMME

9h00 Accueil et  
boissons chaudes

9h45 Plantation

12h30 Verre de  
l'amitié





mettre en terre les plants, semer les graines, récolter. Afin de comprendre comment cette nouvelle manière de jardiner fonctionne, une sortie scolaire au potager de l'association à Beaumesnil a eu lieu le 28 septembre. Julie l'animatrice, leur a présenté son potager organisé en carrés où elle plante fruits et légumes que les enfants ont même eu le privilège de goûter. Ils ont ensuite fait une recherche des différents animaux qui vivent dans le potager.



Le second projet du programme TEP-CV impliquant la commune prévoit l'implantation de deux « haies bocagères » à vocation paysagère, environnementale et cynégétique sur une bande enherbée du Moulin sur la route VC5 à Epreville-en-Roumois. La municipalité vous convie à un chantier participatif de plantation d'arbres le 25 novembre. Chaque participant se verra attribuer un arbre qu'il plantera et pourra y inscrire son nom. La Chambre d'Agriculture et la Fédération de Chasse seront présentes pour échanger et répondre à vos questions.

Alors rendez-vous à 9h00 : « A la Sainte Catherine, tout bois prend racine »!



Les travaux d'enherbement du cimetière de Catelon, prévus initialement cet automne ont été décalés au printemps 2018 afin de permettre au public de se rendre sur les tombes de leurs familles pour la Toussaint.

## Les travaux d'agrandissement de la Maison d'Assistantes



**Maternelles** engagés pendant l'été permettent d'améliorer ce service à la population en offrant une capacité d'accueil supplémentaire de 4 places.

Le nouvel équipement a été validé le 2 octobre par l'inspection de la Protection Maternelle et Infantile.

Un nouveau service gratuit est à la disposition des habitants de la commune : **la conciliation de justice**. Elle a pour objectif d'apporter un mode alternatif de règlement des litiges.

La municipalité organisera une **réunion publique** afin de vous présenter ce nouveau service de conciliation de justice le lundi 13 novembre à 18h00, à la salle des fêtes de Bosc-Bénard-Crescy, en présence de M. DOUCHEMENT, conciliateur de justice pour notre secteur et rattaché à la Maison de la justice et du droit de Pont-Audemer.

M. DOUCHEMENT tient également des permanences de 9h00 à 11h30, la 1ère et la 3ème semaine de chaque mois avec ou sans RDV :

- mardi: à la mairie du Grand-Bourgtheroulde. Tél : 02.35.87.60.70  
- jeudi : à la MJD, Av. de l'Europe, Pont Audemer. Tél : 02.32.41.78.90

A partir du 15 novembre, le Sdomode (Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest du Département de l'Eure) fera évoluer les consignes de tri sur l'ensemble de son territoire. **Tous les papiers devront être triés, avec les cartonnettes, dans des colonnes dédiées** d'apport volontaire. Pour accompagner ce changement, dans les prochains mois le Sdomode va mettre en place 300 nouvelles colonnes de tri des papiers/cartonnettes à différents endroits du territoire.

En parallèle, une campagne de communication va permettre la distribution dans chaque foyer d'un guide de tri.

• Qu'est ce qui change ? Les papiers et cartonnettes (boîtes de céréales, emballages de yaourt, barils de lessive, ... se trient ensemble dans la même colonne de tri.

• Pourquoi je ne peux plus trier mes papiers et cartonnettes dans le bac jaune ? Pour recycler plus, il faut préserver la qualité des papiers et des cartonnettes triés. S'ils sont mélangés avec des emballages comme des bouteilles d'huile ou des boîtes de conserve, ils risquent d'être souillés et de ne plus pouvoir être recyclés !

• Je peux mettre les briques alimentaires dans la colonne ? Non, elles restent dans le bac jaune. Composées de 3 matériaux : carton, plastique et aluminium, elles ne se recyclent pas comme les cartonnettes.





L'INSEE réalise jusqu'au 31 janvier 2018 une enquête sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages auprès de 21 100 logements.

Dans notre commune les ménages sollicités seront prévenus individuellement par lettre puis contactés par Mme LISIECKI, enquêtrice chargée de les interroger. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant.

Les données collectées sont strictement confidentielles. Elles ne sont en aucun cas transmises à d'autres administrations, notamment l'administration fiscale.

Nous vous remercions du bon accueil que vous lui réserverez.

### PRUDENCE, ACTION DE CHASSE

Il est recommandé aux promeneurs de faire preuve de prudence, en évitant les secteurs en cours de chasse. Voici le calendrier des jours de chasse en battue 2017-2018

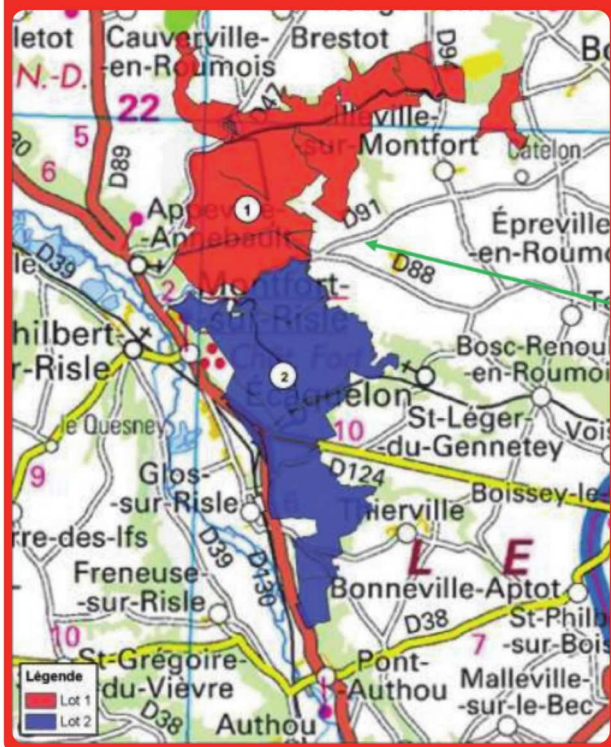
#### Lot 1 - Les Samedis

18 et 25 Novembre 2017  
2, 9 et 16 Décembre 2017  
6, 13, 20 et 27 Janvier 2017  
3, 10, 17 et 25 Février 2017

#### Lot 2 - Les Jeudis

9, 23 et 30 Novembre 2017  
7, 14, 21 et 28 Décembre 2017  
4, 11, 18 et 25 Janvier 2017  
1, 8, 15 et 22 Février 2017

La limite entre les 2 lots est constituée par la route départementale n°91 qui relie Montfort sur Risle à Bourg-Achard.



## Vie Communale

### Samedi 17 juin – Soirée tajine



Quelques 120 convives ont partagé un tajine lors de la soirée organisée par la Flancourtoise-Catelonnaise avant de poursuivre la soirée en dansant sous les musiques de « Michel ».

### Samedi 1 juillet – Soirée paella

Le comité d'animation du hameau de Bosc-Bénard-Crescy a eu le plaisir d'organiser sa soirée paella.

Les participants ont été contents de manger une excellente paella et de jouer pour gagner le jambon.



### Dimanche 20 août – Foire à tout

La foire à tout organisée par la Flancourtoise-Catelonnaise sur le terrain de foot a remporté un vif succès cette année encore avec 60 exposants auxquels le comité a offert café et viennoiseries. Le beau soleil estival était au rendez-vous et plus de 150 personnes ont partagé le déjeuner convivial. Rendez-vous pris pour l'an prochain !





## Dimanche 3 septembre – Sortie vélo



Le comité d'animation du hameau de Bosc-Bénard-Crescy a organisé sa sortie vélo avec un départ place de la mairie de Flancourt-Crescy en Roumois en passant par la forêt et pour se terminer à l'école de Flancourt-Catelon où les coureurs ont pu se restaurer autour d'un barbecue. Une trentaine de participants tous âges confondus étaient au départ. Cette année la pluie n'est pas venue gâcher la sortie.



## Dimanche 17 Septembre – Rando patrimoine

Dans le cadre des journées du patrimoine, la municipalité a organisé une randonnée sur la journée. Un grand merci à M. WOLFE qui a ouvert les portes de son colombier. Le soleil était au rendez-vous pour le pique-nique à l'église St Lubin à Catelon.



## Mercredi 20 septembre – Goûter des anciens

La Flancourtoise-Catelonaise a organisé un après-midi jeux et goûter afin de réunir les « aînés » de Flancourt-Catelon. Le comité des fêtes remercie les personnes qui participent régulièrement.

Néanmoins le dernier après-midi organisé n'a compté que 16 personnes sur les 100 « aînés » cordialement invités. De ce fait, les après-midi jeux n'auront pas lieu en 2018 faute d'un nombre suffisant de participants.

## Samedi 30 Septembre et Dimanche 01 Octobre – Salon d'Automne

ERACLES a organisé son salon d'Automne dans la maison des associations et dans l'église d'Epreville-en-Roumois en présence du sculpteur M. Dominique BACHELET et avec pour invitée d'honneur Mme Eliane SANSUS.



## Dimanche 22 Octobre – Foire puériculture et bourse aux jouets

Organisée par l'association des parents d'élèves Les Dragons, la foire à la puériculture a rassemblé une quinzaine d'exposants. Les visiteurs sont venus nombreux y trouver vêtements et jouets à petits prix ! Vu le succès de cette journée, l'APE souhaite renouveler cet événement au printemps.



## Annonces

### CABINET INFIRMIER FLANCOURT



Elodie L'HUILLIER  
François COLOMBEL  
Infirmiers diplômés d'état

- Soins infirmiers à domicile, à Flancourt et ses alentours 7 jours/7
- Permanence au cabinet sans rendez-vous de 8h00 à 8h30 du lundi au vendredi et de 8h00 à 9h00 le samedi

Tél. 09 53 97 03 48 (appel non surtaxé)

401, route de Bourg Achard - Flancourt-Catelon  
27310 Flancourt-Crescy en Roumois



Les Fêtes de Noël approchent. L'EARL QUITRAIT, producteur de sapins de Noël sur la commune, vous propose un panel de sapins (Nordmann et Epicéa) toutes tailles disponibles.

Vente à la ferme les samedis de Décembre 157 la Grouarderie, 27310 Flancourt-Crescy en Roumois  
Tarifs et infos sur facebook : Sapin Huché.



### Samedi 11 Novembre

L'association des Anciens Combattants et la municipalité invitent les habitants à participer aux **cérémonies commémoratives du 11 novembre**. Elles auront lieu devant les monuments aux morts de chaque hameau de la commune selon le programme suivant : 10h45 à Bosc-Bénard-Crescy, 11h00 à Épreville-en-Roumois et 11h30 à Flancourt-Catelon ; cette dernière sera suivie d'un vin d'honneur.

\* \* \*

### Lundi 13 Novembre 18h00

Une **réunion publique sur le thème de la conciliation de justice** se tiendra à la salle des fêtes de Bosc-Bénard-Crescy, en présence de M. DOUCHEMENT conciliateur de justice rattaché à la Maison de la justice et du droit de Pont-Audemer.

\* \* \*

### Jeudi 16 Novembre 18h30

Le *panier croustillant* organise, dans la salle des fêtes de Flancourt-Catelon, une **dégustation de Beaujolais nouveau** accompagnée de charcuterie et chouquettes salées.

\* \* \*

### Samedi 18 Novembre 20h00

Le *comité d'animation de Bosc-Bénard-Crescy* organise une **soirée choucroute** à la salle des fêtes de Bosc-Bénard-Crescy. Réservations avant le 10/11 au 06.11.43.86.73. Repas adulte 20€, enfant 10€.

\* \* \*

### Jeudi 23 Novembre 20h00

L'**assemblée générale** de la *Flancourtoise-Catelonnoise* aura lieu à la salle des fêtes de Flancourt-Catelon.

\* \* \*

### Samedi 25 Novembre 09h00

Venez participer à la **plantation agroforestière** au Moulin sur la route VC5 à Epreville-en-Roumois organisée par la *municipalité*. Chaque participant se verra attribuer un arbre.

\* \* \*

### Samedi 25 Novembre 18h00

L'église Saint-Ouen de Flancourt accueillera la **messe des familles**.

\* \* \*

### Lundi 4 Décembre 18h00

La *municipalité* organise une **réunion publique portant sur le projet de rénovation des écoles** à la salle des fêtes de Flancourt-Catelon.

\* \* \*

### Samedi 9 Décembre 17h30

Le *comité d'animation de Bosc-Bénard-Crescy* organise la **Saint Nicolas** pour les enfants du hameau de Bosc-Bénard-Crescy.

\* \* \*

### Samedi 9 Décembre 20h00

Le *comité des fêtes d'Épreville-en-Roumois* organise un **loto spécial bons d'achat** à la Maison des Associations d'Épreville-en-Roumois avec 2000 € mis en jeu. Réservations au 06.73.10.54.05

### Samedi 9 Décembre

La **soirée repas** prévue par la *Flancourtoise-Catelonnoise* est annulée.

\* \* \*

### Dimanche 17 Décembre

La *municipalité* et les *comités des fêtes de Bosc-Bénard-Crescy, Épreville-en-Roumois et Flancourt-Catelon*, convient les enfants et les parents à un **spectacle de marionnettes pour Noël** suivi d'un goûter à la Maison des Associations d'Épreville-en-Roumois.

\* \* \*

### Samedi 20 Janvier 2018 17h00

Le *maire* présentera ses **vœux à la population** à la Maison des Associations d'Épreville-en-Roumois. Vous recevrez prochainement une invitation avec plus d'informations.

\* \* \*

### Jeudi 25 Janvier 2018 18h30

La *municipalité* organise une **réunion publique d'information sur l'entretien des espaces publics** et l'arrêt de l'utilisation de produits phytosanitaires, en présence de la FREDON de Haute-Normandie et du SERPN à la salle des fêtes de Flancourt-Catelon.

\* \* \*

### Mercredi 31 Janvier 2018

L'**assemblée générale** du *Club des Primevères* sera suivie d'une dégustation de la galette des rois à la Maison des Associations d'Épreville-en-Roumois.

\* \* \*

### Dimanche 04 Février 2018 12h00

Le *Club des Primevères* organise un **repas choucroute**. Réservations au 06.24.29.07.75 ou au 06.86.22.11.50

\* \* \* **TOUTE L'ANNEE** \* \* \*

Tous les lundis de 17h30 à 20h30, l'association *ERACLES* organise des **cours de peinture pour adultes** à la maison des associations d'Épreville-en-Roumois avec son animatrice Patricia MARTINEZ.

\* \* \*

Tous les mercredis de 18h00 à 21h00, ont lieu des **cours de danse country** à la salle des fêtes de Flancourt-Catelon.

## INFOS PRATIQUES

-> Mairie Flancourt-Crescy en Roumois:

1 Place Roger Leclerc,  
27310 Flancourt-Crescy en Roumois

Tél: 02.32.20.75.95

Mail: [mairie@flancourt-crescy-en-roumois.fr](mailto:mairie@flancourt-crescy-en-roumois.fr)

Permanences secrétariat:

- Mardi, Jeudi et Vendredi de 17h00 à 19h00.  
- Samedi de 10h00 à 12h00.

Permanence des élus:

- Samedi de 10h00 à 12h00.

*Pour rencontrer le Maire, il est souhaitable de prendre rendez-vous au préalable.*